

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE GRAND LIEU



# SYNTHESE DE LA CONSULTATION DU PUBLIC

---

2020



*Le PCAET de Grand Lieu a été élaboré en partenariat avec le PETR du Pays de Retz et avec le soutien financier de la Région Pays de la Loire*



## Dossier de PCAET

<b>Documents constituant le PCAET</b>	
1. Résumé du diagnostic	
2. Diagnostic air, énergie et climat	
3. Stratégie territoriale	
4. Programme d'actions	
5. Fiches actions	
<b>6. Note de prise en compte des avis</b>	<b>X</b>
7. Synthèse de la consultation du public	



## 1/ Objet de la consultation

Suite à l'ordonnance n° 2016-1060 du 3 août 2016 portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement et son décret d'application en date du 24 avril 2017, l'article 123-19 du code de l'environnement a été modifié.

Ce dernier prévoit que pour les plans, programmes et projets susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement, une consultation électronique du public soit mise en place.

Conformément aux articles L122-4 et R122-17 du code de l'environnement, le PCAET est soumis à évaluation environnementale et donc à consultation du public.

## 2/ Objectif

Le principal objectif de la consultation publique est de recueillir les observations des citoyens et des organismes du territoire sur les différentes composantes du projet de planification stratégique afin d'enrichir et bonifier ce dernier.

Pour rappel, la stratégie de la CCGL se décompose en 4 orientations :

- **Axe stratégique 1** : Vers un territoire sobre en énergie (16 actions)
- **Axe stratégique 2** : Vers un territoire autonome (7 actions)
- **Axes stratégique 3** : Vers un territoire préservé et résilient (8 actions)
- **Axes stratégique 4** : Piloter, animer, sensibiliser et informer (7 actions)

## 3/ Déroulement de la consultation du public

### 3.1 Calendrier

Après environ 1 an d'élaboration et de concertation, le projet de PCAET a été adopté par le Conseil communautaire le 25 juin 2019.

Le projet de PCAET a été déposé auprès de la Mission Régionale de l'autorité environnementale (MRAe) le 25 juillet 2019, qui a rendu son avis après les 3 mois réglementaires, le 25 octobre 2019.

L'avis à la consultation publique a donc été lancé du 7 au 24 novembre, et la consultation elle-même organisée du 25 novembre au 31 décembre 2019 inclus.



### 3.2 Consultation du dossier et dépôt des contributions

	En ligne	Sur place
Consultation	<p>Sur le site internet de la CCGL, une page dédiée au PCAET :</p> <p><u>Documents complets</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibération du 25 juin 2019 arrêtant le projet de Plan Climat Air énergie Territorial ;</li> <li>- Diagnostic du territoire au regard des enjeux Climat-Air-Energie ;</li> <li>- Stratégie territoriale de transition énergétique ;</li> <li>- Programme d'actions 2020-2026 et la démarche de co-construction du PCAET ;</li> <li>- Fiches actions ;</li> <li>- Etude environnementale stratégique ;</li> <li>- Avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) et du Préfet de Région.</li> </ul> <p><u>Documents de synthèse</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Note d'information pour la consultation ;</li> <li>- Résumé du diagnostic ;</li> <li>- Résumé de l'EES</li> </ul>	<p>Mise à disposition au siège de la CCGL :</p> <p><u>Documents complets</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Délibération du 25 juin 2019 arrêtant le projet de Plan Climat Air énergie Territorial ;</li> <li>- Diagnostic du territoire au regard des enjeux Climat-Air-Energie ;</li> <li>- Stratégie territoriale de transition énergétique ;</li> <li>- Programme d'actions 2020-2026 et la démarche de co-construction du PCAET ;</li> <li>- Fiches actions ;</li> <li>- Etude environnementale stratégique ;</li> <li>- Avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE) et du Préfet de Région.</li> </ul>
Dépôt	<p>Sur le site internet de la CCGL à l'aide d'un questionnaire</p> <p>Par courrier électronique sur l'adresse mail : <a href="mailto:consultationpublique@cc-grandlieu.fr">consultationpublique@cc-grandlieu.fr</a></p>	<p>Par voie postale, adressé au siège de la CCGL</p>

### 3.3 Outil de communication pour informer le grand public de la consultation

Outil	Description
SITES WEB	CCGL : page dédiée au PCAET et à la consultation publique Communes : certaines ont diffusé l'avis à la consultation sur leur site
FACEBOOK	Publication le 14 novembre Publication le 26 novembre Publication le 19 décembre
MAILINGS	Les agents de la CCGL, les partenaires, et les associations environnementales du territoire ont été informés par mailings le 26 novembre.
AFFICHE REGLEMENTAIRE	Une affiche obligatoire a été élaborée et affichée dans les 9 communes ainsi qu'au siège de la CCGL dès le 14 novembre pour lancer l'avis à la consultation.
ARTICLES DE PRESSE	1 article « Ouest France » le 19 novembre 2019 1 article « Courrier du Pays de Retz » le 22 novembre 2019
EDITION	Double page du triptyque de décembre, distribué auprès de l'ensemble des foyers du territoire, réservé au PCAET.
PANNEAUX LUMINEUX	Certaines communes ont communiqué via leur panneau lumineux.



## 4/ Synthèse des contributions

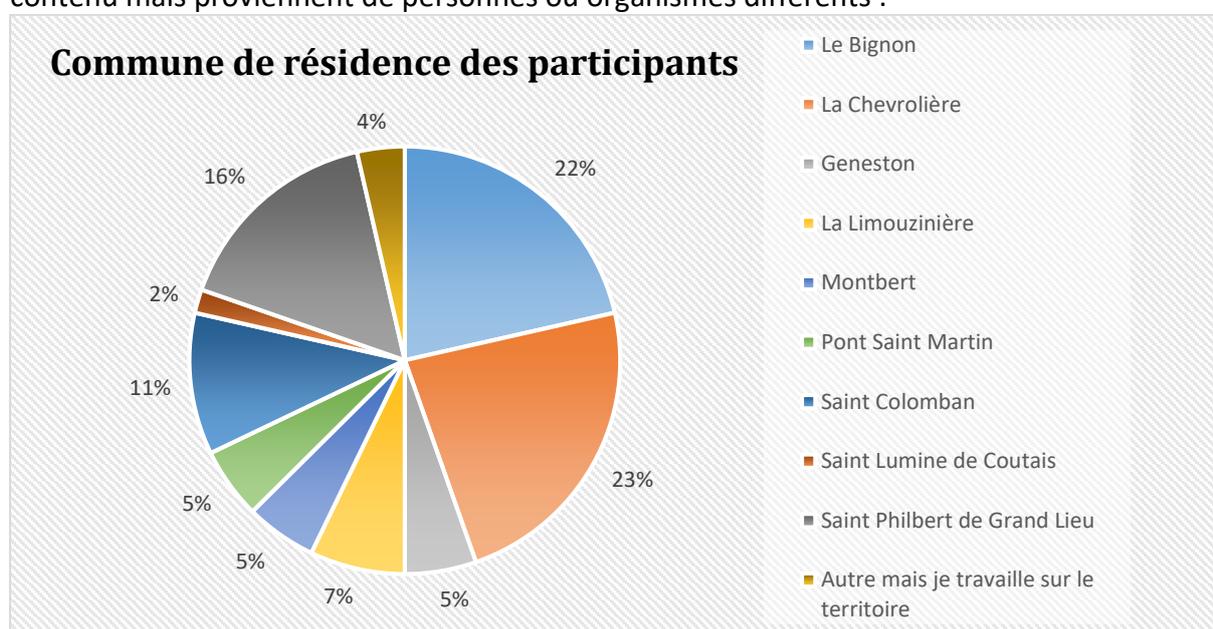
### 4.1 Participation du public

La consultation en quelques chiffres :

Contribution	Reçue dans les délais	Reçue hors délais
En ligne	55	2
Par mail	1	0
Par courrier	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>56</b>	<b>2</b>

Le décompte des contributions et/ou messages reçus est arrêté à la date d'édition du présent document, à savoir le 28 janvier 2020.

Il convient de remarquer qu'un grand nombre de contributions sont identiques en termes de contenu mais proviennent de personnes ou organismes différents :



### 4.2 Les sujets traités par les contributions du public

Le questionnaire en ligne a permis aux participants d'exprimer leur accord ou désaccord avec les objectifs stratégiques ainsi que leur souhait de participer à des ateliers ou des groupes de réflexion sur la thématique.

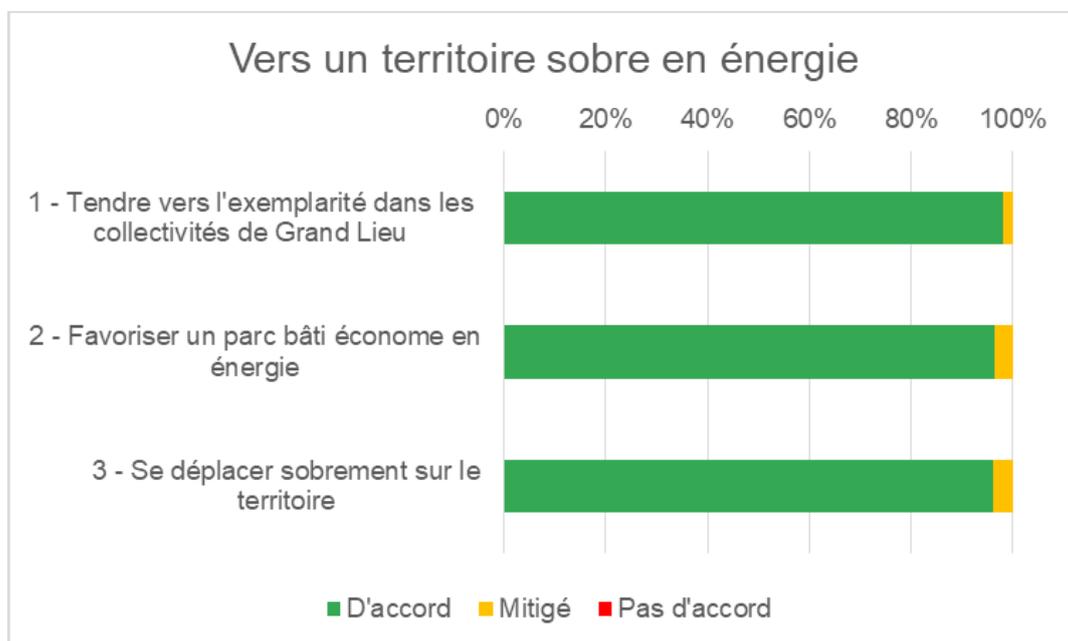
Vingt-deux personnes ont laissé un contact mail afin de pouvoir être tenu au courant de l'organisation d'évènements sur ce sujet.

Les sujets traités à travers les contributions du public sont présentés ci-après par thèmes.



## AXE 1 : VERS UN TERRITOIRE SOBRE EN ENERGIE

55 personnes ont répondu au questionnaire concernant ce thème et 95% des répondants sont favorables aux objectifs fixés par la collectivité pour cet axe stratégique.



### OBJECTIF 1 : TENDRE VERS L'EXEMPLARITE DANS LES COLLECTIVITES DE GRAND LIEU

CONTRIBUTIONS
<b>Tendre vers l'exemplarité dans les collectivités de Grand Lieu</b>
<i>La diminution de la pollution lumineuse ne doit pas se faire au détriment de la sécurité dans les centres bourgs.</i>
<i>Combien de piétons vus au dernier moment après 23h, car il ne faut pas oublier que la convivialité de nos communes fait que nombres d'habitants se fréquentent sans prendre leurs véhicules.</i>
<i>Souvent les échanges de voisinage se font à pied, et à toutes heures.</i>
<i>Toujours montrer l'exemple... On ne peut pas se poser en donneur de leçon sans mouiller le maillot !</i>
<i>L'éco-responsabilité, en plus d'être vertueuse pour l'environnement, pourrait également être une vitrine de modernité de nos collectivités, tournées vers l'avenir.</i>
<i>Fournir des kit zéro déchet avec des filets et sac en coton pour faire les courses.</i>
<i>Faire modifier les éclairages pour qu'ils éclairent uniquement le soir et moins fort et se coupent quand personne n'est à proximité.</i>
<i>Promouvoir les actions de partages et mise en commun d'équipements (SEL, composteur collectif, jardin collectif...).</i>
<i>Lutter vraiment contre les dépôts sauvage (enquêter, rendre les ordures aux pollueurs et également name&amp;shame).</i>
<i>Favoriser l'installation et promouvoir les commerces de produits locaux et plus vertueux (exemple : ferme de Rublé à St Colomban, fromagerie des Allérons au Bignon) pour aider les consommateurs à s'y retrouver.</i>
<i>Peut-être, un cadeau (non monétaire) aux citoyens qui s'engagent dans une consommation plus durable. Il existait à un moment les récompenses pour les maisons fleuries, pourquoi pas une récompense pour les foyers qui réduisent leur impact.</i>
<i>Guide de l'éco-agent à divulguer sans modération.</i>



*La communication sur les actions concrètes des collectivités auprès de la population est essentielle pour inciter les particuliers à agir à leur niveau.*

*Une personne ressource dédiée au domaine de la transition écologique au sein de la Communauté de commune est indispensable. Toutes les décisions, les achats, les projets, etc. doivent être étudiées à l'aune de leur impact environnemental.*

*Il y a beaucoup de travail...*

*Oui car quand nous faisons l'effort de trier nos déchets nous espérons qu'ils ne finissent pas à l'autre bout du monde.*

*La collectivité doit être soutenue par les efforts des citoyens.*

*Il est vrai que dans le contexte actuel nous nous devons de faire des efforts pour lutter contre le réchauffement climatique et cela doit s'effectuer dans tous les domaines de compétences de la CCGL des PRECISIONS...*

*Fiche action 1.1.6 :*

*Le fauchage des accotements routiers n'est pas pris en compte dans l'entretien des espaces publics : le fauchage tardif a un impact positif sur la biodiversité des insectes et des oiseaux. Le ramassage des herbes fauchées qui peuvent être valorisées par du compostage ou de la méthanisation. Le ramassage favorise la diversité floristique en limitant la pousse des espèces nitrophiles et limite le comblement des fossés et en conséquence la fréquence des curages.*

*Fiche action 1.1.7 :*

*La diminution des emballages n'est pas prise en compte dans la réduction des déchets. C'est une pollution très importante dans les sols, les rivières et les océans et la collecte actuelle des emballages me laisse perplexe. Les actions pour la réduction des emballages me semblent très importantes et la mise en place de consignes, qui pourraient être aussi l'initiative de la collectivité, serait intéressante pour un tri plus fin des emballages et une incitation à ne pas jeter les canettes et les bouteilles dans les fossés.*

*Le volet tout venant n'est pas évoqué alors que le coût pour la collectivité et l'environnement est important. Les habitants de la CCGL ont compris l'intérêt des recycleries mais il n'y a aucun soutien prenant en compte le volume de déchets destinés aux centres d'enfouissement ainsi détourné. La collecte séparé du polystyrène est pratiqué par d'autres collectivité (Montaigu). C'est un volume important recyclable facilement. N'est-elle pas envisageable dans les déchetteries de la Communauté de communes.*

## **SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS ET REPONSE :**

Le paragraphe suivant apporte des éléments de réponse sur les principales observations et propositions formulées.

De façon synthétique, les leviers identifiés dans les contributions pour mettre en œuvre cet objectif sont les suivants :

- Communiquer sur les bonnes pratiques, les rendre visibles
- Valoriser les comportements et les initiatives vertueuses
- Accompagner au changement
- Se doter de moyens
- Mutualiser, partager, mettre en commun
- Assurer une approche transversale de la protection de l'environnement : toutes les actions ou décisions de tous les acteurs doivent être appréciées au prisme de la transition écologique

Trois thématiques particulières sont également abordées dans les contributions :

- La nécessité d'une politique ambitieuse sur les déchets (prévention, tri, traitement, etc.) (fiche action 1.1.7)



- La lutte contre la pollution lumineuse ne doit pas se faire au détriment de la sécurité des populations (*fiche action 1.1.3*)
- Le fauchage des accotements doit être pris en compte dans l'entretien des espaces publics (*fiche action 1.1.6*)

## **OBJECTIF 2 : FAVORISER UN PARC BATI ECONOMOME EN ENERGIE**

<b>CONTRIBUTIONS</b>
<b>Favoriser un parc bâti économe en énergie</b>
<i>Oui, tout nouveau bâti doit être économe en énergie. Sur l'existant, il faut éviter les modifications coûteuses dont les seuls à tirer un avantage sont les professionnels poseurs (pompe à chaleur hors de prix, panneaux solaires de mauvaise qualité non rentable... ).</i>
<i>Étendre les aides aux revenus moyens.</i>
<i>Pour les particuliers, il existe des formations telles que "défi famille à énergie positive". Serait-il possible de les proposer de nouveau sur le territoire ? Pour les constructions et rénovations des collectivités, elles se doivent d'être exemplaires : privilégier des formes simples, bien isolées, bien orientées, avec des matériaux renouvelables et à faible bilan carbone (sans béton, sans laine de verre).</i>
<i>Oui, mais avec quelles aides et pour quel niveau de ressources ?</i>
<i>Les actions de sensibilisation se doivent de démontrer aux citoyens et aux entreprises que l'investissement dans des matériaux biosourcés s'avère économe en énergie sur le long terme.</i>
<i>Il existe déjà des permanences de structures nationales (ex : ADIL) sur le territoire. Peut-être serait-il plus intéressant de les valoriser et de communiquer autour plutôt que de créer une autre structure.</i>
<i>La sobriété avant tout et l'efficacité évidemment. Les aides financières sont incompatibles avec le changement de modèle qui ne doit plus reposer sur l'opportunisme. L'information, l'éducation, la valorisation des comportements et initiatives vertueux, la pénalisation des pratiques destructrices et les contraintes règlementaires pour le respect du bien commun « notre environnement » sont plus pertinents.</i>

### **SYNTHESE ET REPONSE :**

Le paragraphe suivant apporte des éléments de réponse sur les principales observations et propositions formulées.

De façon synthétique, les leviers identifiés dans les contributions pour mettre en œuvre cet objectif sont les suivants :

- Accompagner financièrement les particuliers
- Communiquer sur les bonnes pratiques, les aides et les partenaires qui agissent en faveur de la transition énergétique
- Privilégier des matériaux ou solutions performants et à faible impact carbone
- Proposer des actions de sensibilisation



## OBJECTIF 3 : SE DEPLACER SOBREMMENT SUR LE TERRITOIRE

CONTRIBUTIONS
<b>Se déplacer sobremment sur le territoire</b>
<p><i>A condition d'avoir une réelle et franche volonté pour développer cela et que les moyens suivent vraiment. Par exemple je travaille sur Legé, je suis prêt à y aller en car mais il m'est impossible de me passer de la voiture car les horaires de transports en communs sont incompatibles avec mes horaires de travail (et je travaille de 8h30 à 17h donc horaires classiques), j'arrive après l'heure et repart avant le soir, pas certain que mon directeur soit d'accord pour cela...</i></p> <p><i>Quid aussi depuis des années, d'une piste cyclable entre La Chevrolière et Pont Saint-Martin, sachant que nombre de chevrolins sont membres d'associations martipontaines par exemple, et l'inverse est vrai aussi.</i></p> <p><i>Quid d'une piste cyclable rejoignant le bourg de La Chevrolière et la zone de Tournebride. Pourtant tous les matins je croise des personnes s'y rendant en vélo.</i></p>
<p><i>Il faut truffer le territoire d'un maillage doux et favoriser les transports en commun vers la métropole Nantaise, voire mettre en place des mesures incitatives pour que les agents des collectivités montrent l'exemple.</i></p>
<p><i>J'aimerais qu'il y ait des pistes cyclables entre les villes de Rezé, Pont Saint-Martin, La Chevrolière et Saint Philbert de Grandlieu.</i></p>
<p><i>Manque cruel de transports en commun, surtout depuis les petites communes de la CCGL.</i></p> <p><i>Pas de réel projet ambitieux pour proposer une alternative à la voiture pour les déplacements des petites communes vers les pôles d'attractivité (St Philbert, Nantes). Des moyens financiers conséquents à mettre en œuvre...</i></p>
<p><i>Les objectifs sont ambitieux et nos concitoyens sont-ils prêts à changer leurs habitudes ???</i></p>
<p><i>Une augmentation des voies cyclables entre les communes serait la bienvenue ! Ainsi qu'une augmentation des passages de bus lila.</i></p>
<p><i>Ça serait super ! Mais les gens ne sont pas prêts. A titre d'exemple, j'ai mis tous mes trajets quotidiens sur blablalines et ouestgo. Aucun contact. Le matin, je ne croise que des voitures avec 1 seule personne. Les gens se plaignent que la vie est chère mais ne sont pas prêt à changer leur mode de consommation...</i></p>
<p><i>Construire un réseau cyclable sécuritaire pour apprendre à nos enfants à se déplacer en vélo pour les trajets de proximité et pouvoir les autonomiser sur cette pratique.</i></p>
<p><i>Par sa proximité avec la population et aussi par son échelle suffisamment importante, la CC peut apporter sur ce sujet des réponses fortes et pertinentes.</i></p>
<p><i>Réhabilitation voire création de voies ferrées.</i></p>
<p><i>Pour les liaisons cyclables, il est nécessaire de sécuriser les entrées/sorties de pistes cyclables proches des écoles, collèges, commerces de bourgs et de zones industrielles</i></p> <p><i>-&gt; par une consultation des cyclistes et piétons ? Et seulement ensuite, ce sera possible de diminuer la place de la voiture (recul et diminution des places de stationnement, voies à sens unique, voies piétonnes...).</i></p> <p><i>Informez de l'importance du choix de l'emplacement de sa maison, par rapport aux besoins du quotidien : travail, école, commerces. Ce choix a une influence très importante sur la nature des trajets (voiture ou vélo/piéton), et sur le budget d'une famille</i></p> <p><i>-&gt; informer dans les magazines des collectivités ?</i></p>
<p><i>Les transports en commun sont très insuffisants. Il faut voir le nombre de voitures avec une seule personne qui traversent PSM !!! Les cars servent au ramassage scolaire, les gens ne les utilisent pas ! Il y a trop d'heures creuses et il n'y a aucune "culture" transport en commun !! (comparé avec les Sorinières)</i></p>
<p><i>Privilégier les petites fermes biologiques et locales, sans contenant plastique, avec le développement du vrac.</i></p>
<p><i>Une prime ou un coup de pouce pour l'embauche local auprès des entreprises pourrait être avantageux pour tout le monde, le salarié moins de route de pollution plus de dynamisme pour l'entreprise et de</i></p>



<i>disponibilité s'il y a un besoin urgent ou imprévu et encore plus de consommation locale car moins d'aller-retour vers Nantes.</i>
<i>Pour les déplacements les pistes cyclables sont inexistantes ainsi que les trottoirs hors centre-ville (les déplacements pour tous les scolaires sont impossibles à pied et surtout à vélo trop dangereux : de très gros efforts à réaliser : de nombreuses communes ont déjà commencé ce processus.</i>
<i>Il reste beaucoup à faire en termes d'aménagement de pistes cyclables : nos routes s'avèrent très dangereuses pour les cyclistes avec une circulation automobile très forte et des excès de vitesse nombreux.</i>
<i>Quant au transport en commun, l'offre est trop limitée.</i>
<i>Il faut plus de pistes cyclables dignes de ce nom c'est à dire sécurisées et accessibles à tous et surtout aux enfants.</i>
<i>Aujourd'hui faire Viais Pont-Saint-Martin à vélo sans mettre en danger est quasi impossible ce qui fait que les usagers privilégient la voiture donc pollution</i>
<i>Même s'il est intéressant d'avoir une grande partie des services à proximité, dans les faits, une grande partie des offres d'emploi se trouvent sur l'agglomération Nantaise. Toute la stratégie semble axée sur le covoiturage dans ce cas. Pour ma part, je déplore qu'il n'y ait pas un réseau de transports en commun adapté (transports calqués sur les scolaires avec 1 car par heure le soir...). Je trouve personnellement que le plan n'est pas assez ambitieux sur ce sujet.</i>
<i>Les lignes de transport en commun (car lila) existantes, ne sont pas assez régulières. J'ai essayé de me déplacer au travail en car mais les horaires ne conviennent pas. J'ai le choix entre arriver plus d'une heure en avance ou avec du retard.... Il me semblerait intéressant de réfléchir sur le fait de mettre des "mini-bus" mais beaucoup plus réguliers ... Cela éviterait parfois que certains cars circulent vides...</i>
<i>Développement sur les communes de bornes pour charger les véhicules électriques.</i>
<i>Les liaisons cyclables SECURISEES entre les hameaux et les centres bourg permettraient de réduire efficacement les déplacements en voitures sur les courtes distances.</i>
<i>Oui...mais faut-il qu'il soit possible de consommer des produits locaux de qualité sans devoir parcourir 20 km à vélo ! L'industrialisation de l'agriculture avec l'utilisation de pesticides de synthèse destructeurs de biodiversité et la disparition progressive de l'agriculture paysanne de qualité est un drame pour notre territoire.</i>
<i>Il manque en effet des liaisons cyclables actuellement.</i>
<i>Attente de la liaison piste cyclable Chevrolière &gt; zone de Tournebride, en l'état route trop dangereuse.</i>

## **SYNTHESE ET REPONSE :**

Le paragraphe suivant apporte des éléments de réponse sur les principales observations et propositions formulées.

De façon synthétique, les leviers identifiés dans les contributions pour mettre en œuvre cet objectif sont les suivants :

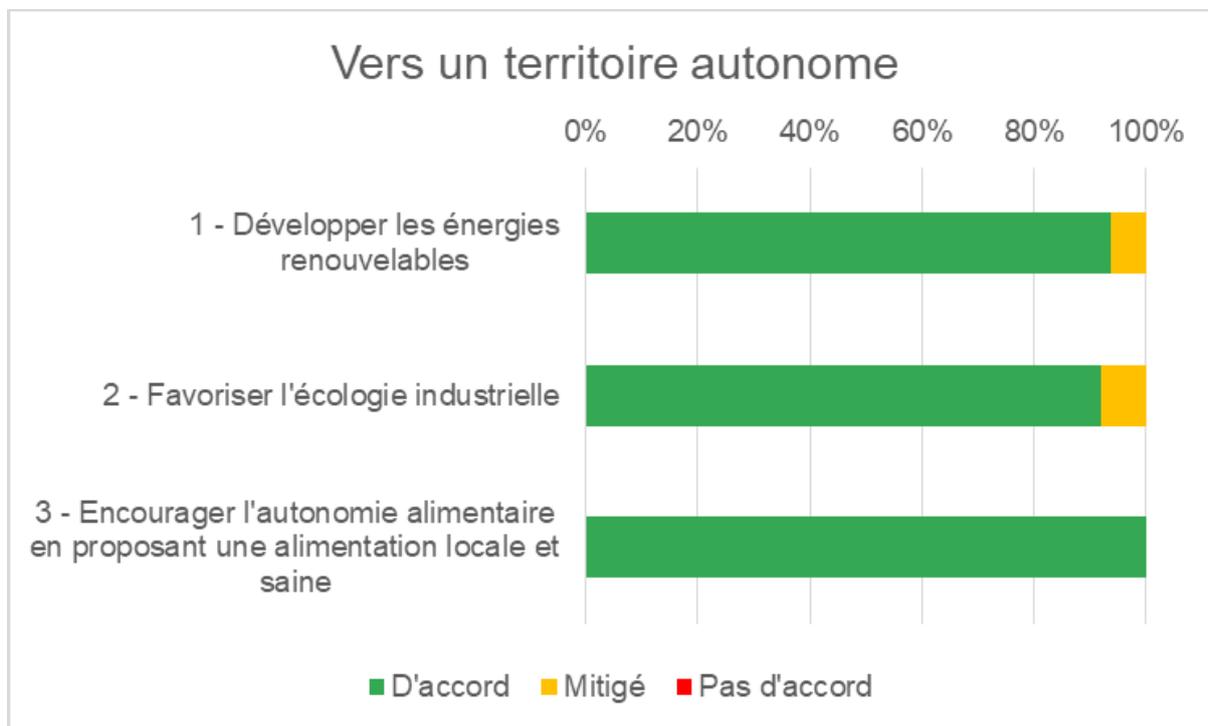
- Développer des maillages doux sécurisés sur l'ensemble du territoire
- Développer les transports en commun : augmenter la fréquence, proposer des horaires et des circuits pertinents
- Décarboner l'automobile (électrique, hydrogène, etc.)
- Accompagner l'économie locale respectueuse de l'environnement et privilégier l'embauche locale

Le frein lié à la résistance au changement ressort des contributions.



## AXE 2 : VERS UN TERRITOIRE AUTONOME

50 à 54 personnes ont répondu au questionnaire concernant ce thème et 90% des répondants sont favorables aux objectifs fixés par la collectivité pour cet axe stratégique.



### OBJECTIF 1 : DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES

<b>CONTRIBUTIONS</b>
<b>Développer les énergies renouvelables</b>
<i>À condition que les énergies concernées ne possèdent pas un bilan carbone important lors de leur fabrication.</i>
<i>Ne pas oublier le monde agricole dans le diagnostic car il est une source potentielle de production d'énergies renouvelables.</i>
<i>Le temps de l'évaluation doit être fini c'est le temps d'agir concrètement.</i>
<i>Encourager l'éolien et le solaire individuel.</i>
<i>En lien avec les transports... développement de l'hydrogène. Nos transports en commun pourraient utiliser l'hydrogène mais les pouvoirs publics doivent investir dans des infrastructures ! Qui des bornes de recharge élec installées dans nos communes, très peu ou pas utilisées car destinées aux particuliers qui peuvent recharger chez eux et avec une intensité de courant délivrée trop faible. Dans 5-10ans, ces bornes seront complètement obsolètes... dommage car l'intention était bonne mais on voit qu'il faut bien proposer des solutions qui soient en adéquation avec les modes de vie.</i>
<i>Oui mais pas n'importe comment. Couvrir tous les bâtiments publics avec des panneaux solaires de mauvaise qualité uniquement dans un but électoraliste n'est bon que pour celui qui s'accroche à son siège et à ses avantages, pas pour les citoyens, ni pour l'environnement... il faut que nos communes s'entourent de très bons acheteurs et techniciens pour obtenir de bon prix pour de la bonne qualité avec des appels d'offre suffisamment pointus pour éviter les profiteurs du secteur...</i>
<i>S'engager ou même susciter dans des projets portés par les citoyens.</i>
<i>Eviter les éoliennes nuisibles à l'habitant et au cadre de vie.</i>
<i>L'important est d'abord d'aller vers la sobriété, en isolant, informant...</i>



<i>La sobriété d'abord...puis il faut étudier la question du solaire thermique surtout.</i>
<i>Oui entre autres pour l'éolien s'il n'y a pas d'effets secondaires comme dans la région de Nozay.</i>
<i>Des éoliennes, (de la géothermie si le sous-sol y est propice), la biomasse.</i>
<i>Mise en place de panneaux photovoltaïques sur tous les bâtiments publics. Mise en place d'éoliennes. Rendre la commune autonome en énergie.</i>
<i>Pour la méthanisation, il paraît plus sage de faire des petites structures proches des sources de déchets fermentescibles en y intégrant les fauches d'accotement plutôt que des grosses unités nécessitant beaucoup de transports et des cultures spécifiques pour leur approvisionnement.</i>

## **SYNTHESE ET REPONSE :**

Le paragraphe suivant apporte des éléments de réponse sur les principales observations et propositions formulées.

De façon synthétique, les leviers identifiés dans les contributions pour mettre en œuvre cet objectif sont les suivants :

- Se doter de moyens humains et financiers pour développer et suivre les projets
- Veiller à l'impact du bilan carbone et à la qualité des installations
- Accompagner les projets portés par les citoyens
- S'assurer de la sobriété avant de s'engager vers l'autonomie
- Associer le monde agricole au développement des EnR

Les freins liés à la perception des énergies renouvelables et au maintien du cadre de vie ressortent des contributions.

## **OBJECTIF 2 : FAVORISER L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE**

<b>CONTRIBUTIONS</b>
<b>Favoriser l'écologie industrielle</b>
<i>Mettre aussi à disposition les mètres carrés de toitures des bâtiments, pour y développer un parc photovoltaïque à destination des entreprises et des particuliers.</i>
<i>Aller vers plus d'économie circulaire.</i>
<i>Les entreprises ont une logique de rentabilité économique. Il faut que l'alternative écologique soit économiquement plus rentable que l'actuelle. Peut-être mener des actions en ce sens ?</i>
<i>Attention tout de même aux entreprises maraîchères qui dénaturent les sols et les paysages, ces acteurs-là doivent aller vers une transition plus humaine et écologique le plus rapidement possible.</i>
<i>L'écologie industrielle oui si des entreprises qui agissent pour me biosource mais pas de greenwashing.</i>
<i>Oui mais il ne faut pas accompagner les acteurs économiques destructeurs de l'environnement et fournisseurs d'emplois précaires. Les petites structures créatrices de lien social doivent être accompagnées.</i>
<i>Il faut néanmoins que cela s'inscrive dans une démarche de transition écologique quitte à ce que les industries y perdent un peu.</i>

## **SYNTHESE ET REPONSE :**

Le paragraphe suivant apporte des éléments de réponse sur les principales observations et propositions formulées.



De façon synthétique, les leviers identifiés dans les contributions pour mettre en œuvre cet objectif sont les suivants :

- Accompagner les entreprises, notamment les plus petites
- Développer le photovoltaïque sur les terrains et bâtiments économiques
- Lutter contre le « greenwashing » ou « verdissage »
- Développer l'économie circulaire

Des inquiétudes et interrogations liées au maraichage ressortent des contributions.

### **OBJECTIF 3 : ENCOURAGER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE EN PROPOSANT UNE ALIMENTATION LOCALE ET SAINTE**

<b>CONTRIBUTIONS</b>
<b>Encourager l'autonomie alimentaire en proposant une alimentation locale et saine</b>
<i>Développer la commercialisation des produits des producteurs locaux, en mettant à leur disposition un local en centre bourg, ceci afin que les habitants puissent y accéder, sans eux-mêmes être obligés de faire des kilomètres entre un producteur et un autre. C'est aussi cela le développement durable, éviter des kilomètres inutiles, en centralisant raisonnablement.</i>
<i>Ne pas oublier que celle-ci passera tout d'abord par le soutien aux exploitations en place et la recherche de nouveaux porteurs de projet dans le domaine car s'il n'y a plus d'exploitants locaux, il n'y aura pas de produits locaux !!!</i>
<i>Parlons bio pas à demi-mots</i>
<i>Encourager les agriculteurs qui se lancent dans le bio</i>
<i>Les industriels sont souvent en avance sur ce domaine...</i>
<i>Bio et local</i>
<i>Parfait ! il faudra encourager les commerces de produits locaux et surtout communiquer sur ce qui existe déjà !</i>
<i>Saine s'entend par exempt de produits phytosanitaires !</i>
<i>Soutenir les producteurs locaux et biologiques : achat de terre, soutien aux marchés locaux, AMAP, recours à ces producteurs pour les restaurants scolaires, l'événementiel des collectivités. Mais aussi réfléchir au coût du maraichage industriel pour la collectivité : traitement de l'eau, maladies liées aux pesticides.</i>
<i>A condition que le nombre de maraichages diminue !!</i>
<i>Saine sans produit phyto sanitaire car les sdhi sont des poisons. Autant dans l'assiette que dans l'air ou l'eau que nous buvons. Le biologique est indispensable aujourd'hui. Et privilégier les plus petits (petites fermes, etc.) au plus près de nous.</i>
<i>Communiquer sur l'accès aux producteurs locaux, notamment les nombreuses fermes et maraîchers du territoire. Démarcher les supermarchés pour favoriser la vente des produits locaux et non ceux produits à l'autre bout de la planète.</i>
<i>Au lieu de porter des projets de moyennes surfaces il serait plus profitable de mettre à disposition des producteurs locaux, au cœur des bourgs, des points de ventes. Tout le monde s'y retrouverait aussi bien les producteurs que les consommateurs.</i>
<i>Proposer une alimentation locale et saine nécessite une remise en question de l'exploitation de nos sols. Le maraichage industriel, par ailleurs destructeur de notre environnement (impermeabilisation, consommation d'eau, polluants, etc.), est incompatible avec cet objectif. La mise en place d'un plan intercommunal pour l'agriculture biologique paysanne est indispensable.</i>
<i>Par ailleurs, comment peut-on prétendre alimenter correctement nos enfants lorsqu'il n'y a même pas un cuisinier sur place dans une cantine scolaire ?</i>
<i>Je ne considère pas la production "bio" issu du maraichage industriel comme soucieuse du développement durable car la biodiversité y est proscrite.</i>



## **SYNTHESE ET REPONSE :**

Le paragraphe suivant apporte des éléments de réponse sur les principales observations et propositions formulées.

De façon synthétique, les leviers identifiés dans les contributions pour mettre en œuvre cet objectif sont les suivants :

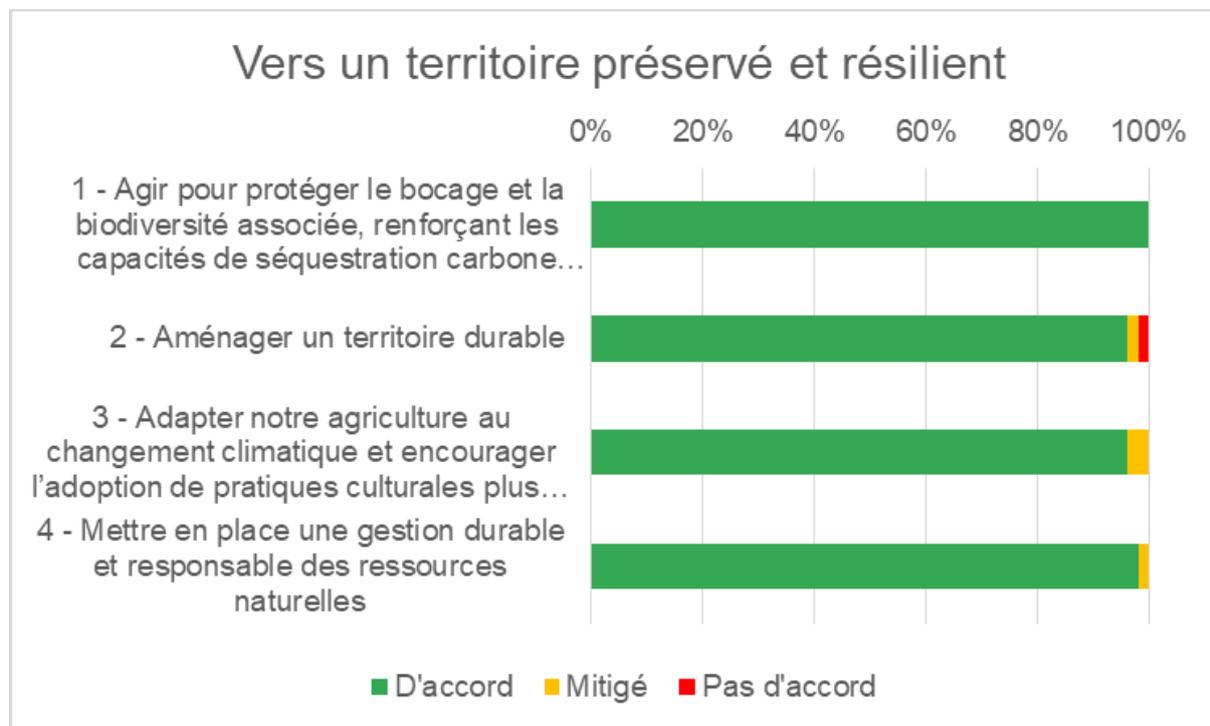
- Encourager une agriculture biologique exempt de produits phytosanitaires et respectueuse de l'environnement
- Soutenir les exploitants respectueux de l'environnement et attirer de nouveaux porteurs de projets
- Développer la commercialisation des produits des producteurs locaux
- Servir bio et local à la cantine

Des inquiétudes et interrogations liées au maraîchage ressortent des contributions.



## AXE 3 : VERS UN TERRITOIRE PRESERVE ET RESILIENT

49 à 55 personnes ont répondu au questionnaire concernant ce thème et 93% des répondants sont favorables aux objectifs fixés par la collectivité pour cet axe stratégique.



### **OBJECTIF 1 : AGIR POUR PROTEGER LE BOCAGE ET LA BIODIVERSITE ASSOCIEE, RENFORÇANT LES CAPACITES DE SEQUESTRATION CARBONE DU TERRITOIRE**

<b>CONTRIBUTIONS</b>
<b>Agir pour protéger le bocage et la biodiversité associée, renforçant les capacités de séquestration carbone du territoire</b>
<i>Prendre des mesures incitatives vis à vis des exploitants et des propriétaires (conseils, aide au montage de projet et à la recherche de financement), organiser des formations sur le territoire pour apprendre à exploiter ces plantations et à les entretenir.</i>
<i>Quid du développement incontrôlable des tenues maraichères qui modifie notre paysage et tue la biodiversité ?</i>
<i>Des actions individuelles existent sur nos territoires.</i>
<i>La situation de l'expansion du maraichage industriel est particulièrement préoccupante sur ce sujet.</i>
<i>On prend enfin en compte la sagesse de nos aînés !</i>
<i>Laisser des zones en friches et des haies bocagères, ne pas combler les mares pour que la biodiversité se régénère.</i>
<i>Ce sera malgré tout difficile avec la proximité de la métropole</i>
<i>En accord avec l'objectif qui est louable mais les actions présentées ne sont pas à la hauteur du défi (+ aucune évolution chiffrée d'indiquée). Nécessité d'intégrer des exigences ambitieuses dans les documents d'urbanisme. Point fort de vigilance à avoir sur le territoire pour le maraichage industriel qui impacte fortement cet objectif (arrachage des haies, fort impact paysager, artificialisation des terres, pollution plastique et des eaux) et va à l'encontre du point 3 "encourager l'adoption de pratiques culturales plus durables". En accord avec la fiche action qui préconise de réaliser un diagnostic complet de la production agricole du territoire.</i>



<i>Contrôle accru des déchets sauvages. Quand on se balade dans les vignes, au bord des rivières ou dans les chemins de rando on constate facilement déchets des particuliers mais aussi des pro (bâtiments et agri).</i>
<i>Le bocage n'est pas suffisamment protégé sur le territoire.</i>
<i>Il faut bannir les pratiques agricoles destructrices.</i>
<i>Cela ne reflète pas la direction actuelle.</i>
<i>Pour la plantation de nouvelle haie, il faut essayer de refaire des talus qui sont très importants pour la microfaune, ils limitent aussi l'érosion des sols, régulent l'écoulement des eaux de pluies en limitant les forts ruissellements et en favorisant l'infiltration vers les nappes phréatiques.</i>

## **SYNTHESE ET REPONSE :**

Le paragraphe suivant apporte des éléments de réponse sur les principales observations et propositions formulées.

De façon synthétique, les leviers identifiés dans les contributions pour mettre en œuvre cet objectif sont les suivants :

- Protéger règlementairement le bocage et les friches
- Accompagner et former à l'entretien du bocage
- Lutter contre les dépôts sauvages

Des inquiétudes et interrogations liées au maraichage ainsi qu'à la proximité avec la métropole nantaise ressortent des contributions.

## **OBJECTIF 2 : AMENAGER UN TERRITOIRE DURABLE**

<b>CONTRIBUTIONS</b>
<b>Aménager un territoire durable</b>
<i>Préserver la nature en ville, cela passe par l'arrêt des autorisations de constructions sur des terrains partagés en plusieurs parcelles alors qu'initialement ils sont pour une seule habitation. Exemple en centre bourg de La Chevrolière, avec la maison en bois, dont un arbre de plusieurs mètres de haut (au moins 10 mètres) fût abattu afin de permettre la construction. Cela veut dire aussi l'arrêt des lotissements à outrance. Des espaces verts à la place, en centre bourg, auraient été préférables.</i>
<i>Limitier autant que possible les extensions urbaines au détriment des surfaces naturelles et agricoles en privilégiant une densification raisonnée et l'emploi des friches industrielles ou agricoles en priorité. Si besoin de terres agricoles malgré tout, privilégier les terres les moins productives.</i>
<i>Arrêtons de consommer de l'espace et investissons dans le renouvellement urbain ; trop de maisons inoccupées aujourd'hui dans nos communes. Mais il est souvent plus "rentable" de construire sur un terrain que de rénover... les collectivités peuvent-elles agir pour ça ? financièrement ? sans que cela profite aux investisseurs opportunistes...</i>
<i>Nous sommes en périphérie d'une Métropole, les équilibres sont amenés à évoluer.</i>
<i>D'accord sur le principe mais là densification de l'habitat dans les bourgs rend la vie moins aérée, moins rurale. Ce que nous cherchons en habitant la cc grand lieu : la campagne proche de Nantes.</i>
<i>ah ah... d'après ce qu'on voit dans les derniers PLU votés, c'est exactement l'axe qu'ont choisi nos élus (communes + grandlieu).</i>
<i>Accompagnement notamment sur l'alimentation pour retrouver le goût des bonnes choses et des aliments non transformés. Intervention de pédagogues qui expliquent la pétrochimie mis dans les bonbons, gâteaux et autres. S'appuyer sur des écrits scientifiques et vulgariser.</i>
<i>Nature en ville : il faut interdire la création de terrains de football synthétiques.</i>



*N'est-il pas possible de limiter la construction de mur de séparation en parpaing qui sont très laids et empêche la circulation des petits animaux. Un grillage avec une haie fleurie ou bocagère est plus esthétique, perméable à la microfaune et la haie favorise la biodiversité.*

## **SYNTHESE ET REPONSE :**

Le paragraphe suivant apporte des éléments de réponse sur les principales observations et propositions formulées.

De façon synthétique, les leviers identifiés dans les contributions pour mettre en œuvre cet objectif sont les suivants :

- Préserver la nature en ville
- Soutenir le renouvellement urbain
- Densifier tout en garantissant un cadre de vie agréable
- Se doter de documents d'urbanisme ambitieux
- Penser une ville durable

## **OBJECTIF 3 : ADAPTER NOTRE AGRICULTURE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ENCOURAGER L'ADOPTION DE PRATIQUES CULTURALES PLUS DURABLES**

<b>CONTRIBUTIONS</b>
<b>Adapter notre agriculture au changement climatique et encourager l'adoption de pratiques culturales plus durables</b>
<i>Ne pas oublier que l'un des freins au développement d'un élevage bas carbone est l'accès des bêtes aux pâtures donc l'échange parcellaire et l'installation de ponts ou boviducs est à étudier de près.</i>
<i>Il faut replanter des haies bocagères pour éviter la fuite des eaux de pluie, de la terre et l'effondrement des fossés.</i>
<i>Quid développement inquiétant du maraichage ?</i>
<i>Là aussi, une agriculture extensive et non pas industrielle est à promouvoir de façon très volontaire : moins de ressources en eau, moins de gaspillage, des circuits courts et la valorisation d'un terroir.</i>
<i>Je ne maîtrise pas suffisamment le sujet notamment concernant l'épandage.</i>
<i>Planter des arbres fruitiers qui se mangent, bienveillance les uns envers les autres et accompagnement vers de nouvelles formes d'agriculture sans pesticides.</i>
<i>L'adaptation de l'agriculture doit aussi passer par des cultures nécessitant un recours faible en irrigation.</i>
<i>Est-ce qu'une collectivité a le pouvoir de diriger l'agriculteur sans l'impacter financièrement ?</i>
<i>En accord avec l'objectif qui est louable mais les actions présentées ne sont pas à la hauteur du défi (+ aucune évolution chiffrée d'indiqué). Voir commentaire partie 1</i>
<i>Incompatible avec le développement du maraichage et donc du sablage des sols et aussi avec les serres chaudes. Modèle dépassé aussi bien écologiquement que socialement.</i>
<i>Il faut accompagner les agriculteurs vers l'exploitation de sols vivants avec un abandon des pesticides de synthèse.</i>
<i>Quand cela commencera-t-il concrètement ?</i>
<i>Inciter tous les maraichers à passer en culture biologique.</i>
<i>Limiter le maraichage industriel.</i>



## **SYNTHESE ET REPONSE :**

Le paragraphe suivant apporte des éléments de réponse sur les principales observations et propositions formulées.

De façon synthétique, les leviers identifiés dans les contributions pour mettre en œuvre cet objectif sont les suivants :

- Accompagner l'élevage bas carbone
- Diversifier les cultures et en introduire de nouvelles
- Favoriser les pratiques agricoles vertueuses

Des inquiétudes et interrogations liées au maraichage ressortent des contributions.

## **OBJECTIF 4 : METTRE EN PLACE UNE GESTION DURABLE ET RESPONSABLE DES RESSOURCES NATURELLES**

<b>CONTRIBUTIONS</b>
<b>Mettre en place une gestion durable et responsable des ressources naturelles</b>
<i>Être aussi exemplaire sur les rejets de nos stations d'épuration et sur l'entretien de nos voiries et espaces publics.</i>
<i>Il y a eu une campagne de vente de composteur. Pourquoi pas une campagne de vente de bac récupérateur d'eau de pluie. Les bacs de 1m3 en plastique pourraient être récupéré auprès d'entreprises partenaires (ces réservoirs sont généralement envoyés en destruction après transport du liquide...).</i>
<i>Je vois encore du désherbage phyto en lisière de rivière à la sortie de St Co vers Grand-Lieu, à la vue de tous, c'est un scandale.</i>
<i>Vous ne pourrez empêcher les particuliers ayant un puits d'arroser même en cas d'interdiction : c'est à nous, c'est chez nous donc nous avons droit ! Ou alors être très explicite dans les avis d'interdiction d'arrosage.</i>
<i>Pour les particuliers : prévoir des informations sur les toilettes sèches/ pollution de l'eau des toilettes à eau.</i>
<i>Retrouver du bon sens de nos ancêtres et être créatif.</i>
<i>Développer la récupération d'eau sur les bâtiments pour utiliser pour les chasses d'eau pour l'entreprise et le particulier.</i>
<i>Développer les collecteurs de l'eau de pluie est une piste très intéressante.</i>
<i>Zéro phyto ??? Agriculture raisonnée oui</i>
<i>Quant à l'objectif "Préserver la ressource en eau et les continuités écologiques" : aucune réelle action de présentée (+ aucune évolution chiffrée d'indiqué) et des actes sur le territoire qui montrent que les élus de la CC de Grand Lieu vont parfois à l'encontre de ce qu'ils préconisent dans les documents d'orientation. Décevant sachant que nous allons vers une véritable pénurie.</i>

## **SYNTHESE ET REPONSE :**

Le paragraphe suivant apporte des éléments de réponse sur les principales observations et propositions formulées.

De façon synthétique, les leviers identifiés dans les contributions pour mettre en œuvre cet objectif sont les suivants :

- Développer la récupération des eaux de pluie et encourager l'achat de collecteurs

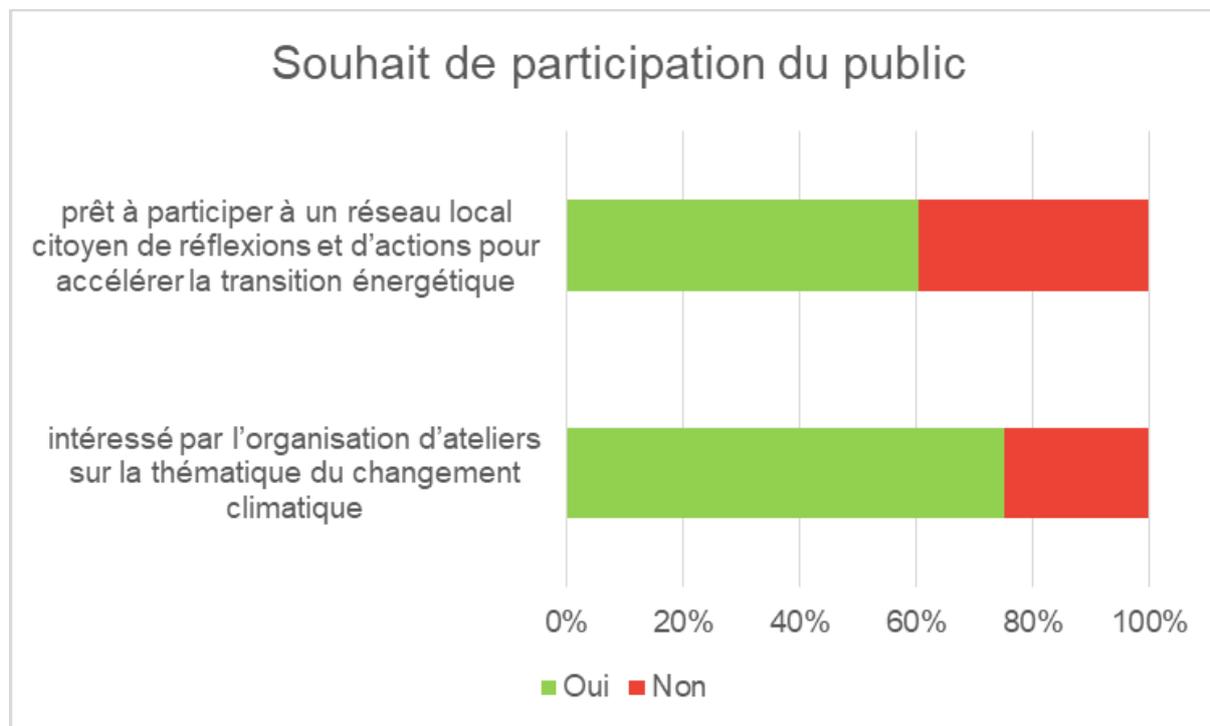


- Assurer un entretien des espaces publics « zéro phyto »
- Respecter strictement les interdictions d'arrosage et assurer un bon relai
- Informer sur les intérêts des toilettes sèches
- Être exemplaire en matière d'assainissement



## AXE 4 : PILOTER, ANIMER, SENSIBILISER ET INFORMER

52 à 53 personnes ont répondu au questionnaire concernant ce thème et 53% des répondants sont intéressés pour être tenu au courant de l'organisation d'événements sur ce sujet.



A la question « seriez-vous intéressé par l'organisation d'ateliers autour du changement climatique (cuisine durable, produit d'entretien durable, etc.) ? Si oui lesquels ? », les propositions suivantes ont été apportées :

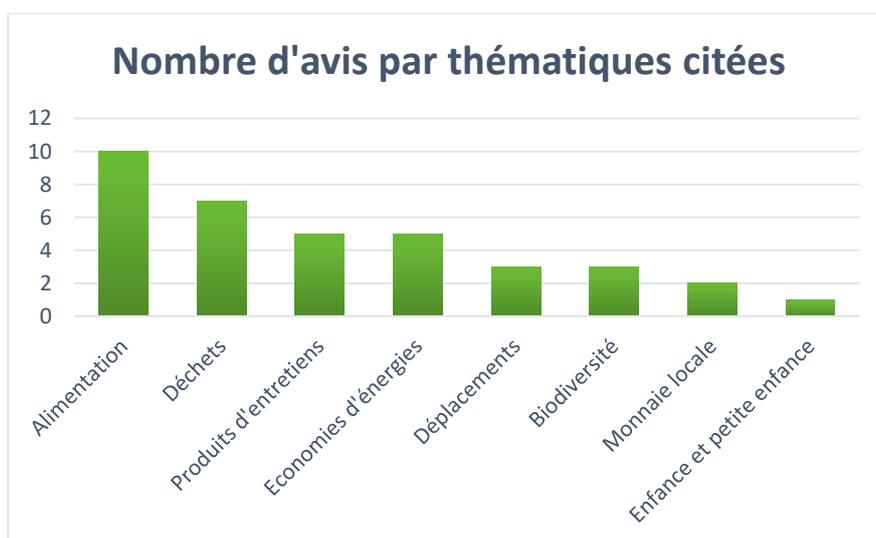
<b>CONTRIBUTIONS</b>
<i>Lien entre moyen de transport et impact sur le changement climatique, idem avec les maisons d'habitation : quelles stratégies sont possibles pour aller vers le mieux</i>
<i>Il existe déjà des ateliers de ce genre organisés par des associations. Cela toucherait peut-être plus de monde s'ils étaient organisés par la communauté de communes</i>
<i>Faire évoluer nos habitudes alimentaires</i>
<i>Très intéressée ! Sous forme de petites vidéos explicatives (tutos) diffusées largement sur le territoire via les outils numériques, et sous forme d'ateliers réalisés en fin de journée (entre 18h et 20h).</i>
<i>Réunions ou ateliers sur les gestes du quotidien pour réduire notre impact environnemental (déchets, produits maison (beauté, ménager...) éco-responsables, cuisine de saison et locale, comment cuisiner les restes...)</i>
<i>Ateliers d'1 ou 2h sur les produits d'entretien durables. Dans les communes pour attirer le plus grand nombre</i>
<i>Réunion d'information sur ce que chacun peut produire lui même</i>
<i>Réunion débat avec animateur et présence de politiques décisionnaires qui pourront répondre si les solutions proposées sont réalisables/finançables ou impossible actuellement.</i>
<i>Zéro déchets, développement circuits courts, monnaie locale</i>
<i>Petits groupes. Sur la commune. À l'image de ce qui avait été fait pour le compost.</i>
<i>Atelier cuisine végétarienne pour apprendre à limiter la consommation de viande (les cantines scolaires seraient concernées) et produits locaux de saison ... On n'aborde assez peu également l'enfance et la petite enfance lors de ces discussions. L'éducation et le soin apporté à l'enfance dans</i>



<i>tous ses aspects est un vecteur indispensable : santé bien-être culture et éducation de l'enfance sont les clés d'un avenir de qualité.</i>
<i>Ateliers à proposer en soirées ou le samedi matin, mais pas personnellement intéressée ayant déjà pratiqué ce genre d'atelier et mis en application depuis quelque temps déjà.</i>
<i>les produits d'entretiens pour la maison et le jardin.</i>
<i>Ateliers ponctuels + participation aux défis "famille zéro déchet", "famille à énergie positive", "famille à alimentation positive"</i>
<i>Se passer de plastique ; ateliers compostages, toilettes sèches, cabane à poules, préserver la biodiversité dans son jardin, recette cuisine simple, location machine paillage, information, questionnement.</i>
<i>Ateliers et défis zéro déchets, ateliers entretien des jardins avec des produits naturels, ateliers cuisiner avec des produits locaux avec présence des producteurs, visites des installations de traitements des déchets, des eaux usées, des bâtiments économes etc.</i>
<i>Par exemple, atelier pour limiter la production de déchets</i>
<i>Non, car là encore il existe déjà de nombreuses structures qui réalisent déjà ces missions (CPIE, associations...)</i>
<i>Ateliers se déroulant le soir avec une présentation de ce qui peut être réalisé. thème : déplacement / produits d'entretien/ comment faire des économies d'énergies</i>
<i>Limiter les déchets ménagers, emballages cartons, plastiques...</i>
<i>Ateliers, formations (sur l'installation de panneaux solaires), mise en relation avec des entreprises locales et de confiance</i>
<i>Atelier : monnaie locale de Loire atlantique.</i>
<i>Table ronde élus+citoyens : notre système agricole.</i>
<i>Atelier collectif par exemple</i>
<i>Ateliers comme agenda 21</i>
<i>Produit d'entretien durable par le CPIE, création d'une cuisine pour le Secours Populaire et autres associations caritatives pour des cours de cuisine aux personnes intéressées</i>
<i>Thématique PLAN DE MOBILITE : Favoriser la mobilité à vélo des enfants, notamment pour se rendre à l'école. L'autonomie, notamment pour se déplacer, favoriserait l'ouverture sur l'autre et sur le monde !</i>

## **SYNTHESE ET REPONSE :**

Les thématiques citées pour l'organisation d'ateliers sur la thématique du changement climatique concernent :



Les contributeurs ont également plébiscité les formats suivants :

- Vidéos explicatives (tuto)
- Ateliers de démonstration
- Défis
- Réunions débats ou tables rondes
- Formations

